

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/33/SPCG portant virements de crédits d'article à article au titre du budget annexe du port pour l'exercice 1963.

n° 64/33/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCALDate de publication
24 mars 1964Numéro JO
n° 4 du 01/05/1964Date du numéro
1 mai 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont autorisés les virements de crédits d'article à article ci-après : Budget annexe du Port 1963

Chapitre 3 De l'

article 2

1 :Distribution d'eau aux navires. 1.832.960 De l'

article 3

4: Amarrage des navires 356.265 2.189.225 À l'

article 3

5: Pièces de rechanges remorqueurs.2.189.225